

# NAO 2012

## [ DE LA ROUPIE DE SANSONNET !!! ]



Du pain et des jeux voilà ce que nos patrons nous proposaient il y a quelques années avec les challenges et les maigres augmentations annuelles. Aujourd'hui ce ne sont que des miettes qu'ils nous jettent pour subsister alors que leurs salaires mirifiques dépassant largement les 200 000€ (voire les 300 000€) ne cessent de progresser, sans compter leur part variable, résultats de petits arrangements entre amis où chacun se congratule et s'augmente allègrement en cercle fermé.

Alors, BPCE employeur de référence avez-vous dit ? Il y a encore de la marge avant d'atteindre cet objectif, car le dialogue social se dégrade d'année en année.

Si en 2011 l'escarcelle était déjà bien légère, elle risque de littéralement s'envoler en 2012 devant l'ultime proposition de BPCE :

350€ brut annuels pour les salariés à temps plein ayant un salaire brut <= à 30 000€ soit 27€ brut mensuel (20,25€ net)

Et 300€ brut annuels pour un salaire < = à 60 000€ soit 23€ brut mensuel (17,25€ net)

Et rien au-delà !

L'ensemble de ces mesures n'assure même pas le maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés, et encore mieux, pour la première fois, certains n'auront aucune revalorisation salariale !

Et sachez que depuis janvier 2012 nous avons une perte de salaire net suite à

l'augmentation de la cotisation MNCE et de la modification de

l'assiette de calcul de la CSG et de la CRDS .

Face aux revendications de la CFDT :

- de revalorisation des RAM,
- de salaire minimum de 1500€,
- d'avancements dans l'emploi et de déroulement de carrière,
- de l'intéressement branche,
- des 100% du différentiel de ram en cas de promotion,

BPCE nous répond ne pas avoir encore « finalisé » sa position.

Mots bien choisis pour rejeter nos propositions légitimes.

La DRH se retranche derrière l'excuse qu'elle n'a pas mandat

pour négocier, mais en fait la véritable raison est suspendue

aux contentieux juridiques représentant 10% de l'effectif.

Prétexte fallacieux !

Bilan de l'opération :

- Une perte de pouvoir d'achat non négligeable devant les annonces gouvernementales d'augmentations en tout genre (gaz, électricité, matières premières, TVA ...).
- La non revalorisation des RAM qui permet de recruter au plus bas, sans perspectives de progression de carrière pour tous les salariés.
- L'amplification de la dégradation des conditions de travail, les salariés étant toujours de plus en plus sous pression pour atteindre des objectifs drastiques générant un stress bien visible et quantifiable.

La CFDT demandait entre autres un rattrapage de 1,2% pour 2011 avec un minimum de 35€/mois

Et 1,8 % pour 2012 avec un minima de 47€ mensuel avec une clause de revoyure .

Demandes raisonnables et constructives qui n'ont pas eu le moindre écho de la part de nos dirigeants de BPCE

Dans ce contexte économique et social très délicat, un « employeur de référence » digne de ce nom aurait fait le nécessaire pour que ses salariés et notamment ceux aux plus faibles revenus puissent traverser cette période plus sereinement.

BPCE doit apprendre à respecter le travail de chacun, c'est le gage de la réussite de l'entreprise.

Cette situation de blocage de la part de BPCE ne peut continuer. Aussi, la CFDT va, tant au niveau de la branche Caisses d'épargne que du Groupe BPCE, prendre des initiatives afin d'obliger les patrons à ouvrir de véritables négociations.

Site internet : [www.cfdt-ecureuil.com](http://www.cfdt-ecureuil.com)  
Courriel : [secretariat@cfdt-ecureuil.com](mailto:secretariat@cfdt-ecureuil.com)



**Le secrétariat national CFDT :** Claude Bertrand, Claude Bujoli, Robert Eon, Jean-Pierre Janaudy, Jean-Michel Joly, Fabienne Labeille, Frantz Maillot, François Poupard, Alain Zaglaniczny.

vendredi 17 Février 2012